



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 32482

Texte de la question

M. Guy Drut attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes des associations et des élus locaux concernant la politique de maintien à domicile des personnes âgées. En effet, la réduction des crédits d'Etat, la politique d'aide à l'emploi, le découragement des personnels consécutif à la dégradation des conditions de travail et de rémunération conduisent à rendre plus précaires les conditions de maintien à domicile. Il lui demande donc quelles mesures elle compte prendre pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et ne pas pénaliser les associations et leurs salariés qui participent à cette politique.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32482

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 1999, page 4077